



Le mot du maire :

La période électorale s'achève enfin. Au moment où vous lisez cet article, le nouveau Président de la République est élu. Quoiqu'il en soit, j'espère que cette période d'attente, de frein économique, va laisser la place à une ère moins stérile à tout point de vue pour notre pays. Pour ce qui est de notre commune, nous travaillons toujours pour trouver des solutions à notre problème de constructibilité sur le territoire communal. D'autres projets sont en cours parallèlement aux études des sous-sols pour tenter d'accélérer le mouvement. Cette volonté de réussir ce pari est basée principalement sur le constat amer de la perte d'un effectif scolaire en baisse dans notre commune. Nous sommes passés de 120 élèves à 85 élèves en 4 ans et nous sommes persuadés que le droit de construire à Savonnières est intimement lié à cet état de fait. Par ailleurs je suis profondément déçu que le Conseil Régional et Général nous aient refusé les subventions pour mener à bien notre projet de réhabilitation du lotissement de la haie des près, alors que ce dernier favorise des évènements culturels sur Bar le Duc, affaire à suivre... Je me réjouis toutefois de la reprise de la boulangerie après plusieurs mois de recherche et d'efforts pour arriver à ce résultat. Je vous laisse à la lecture de ce nouveau numéro du P'tit Pîrrot qui je l'espère vous donnera satisfaction.



Daniel
Claquin

DICTONS DU MOIS :

- Mai froid, n'enrichit personne, mais il est excellent quand il tonne.
- Sont biens nommés les saints de glace, Mamert, Servais et Pancrace (11, 12 et 13 mai)



■ Bonne retraite Monsieur Bertin et bienvenue Monsieur Leroy :

Il l'attendait depuis longtemps, c'est enfin arrivé ! Ronald Bertin après quelques mois de «rabe» peut désormais prétendre à un repos bien mérité. Il a effectivement passé la main à ses successeurs et la période actuelle de transition lui permet d'une part de «lever» le pied et d'autre part d'améliorer les conditions d'installation du nouveau boulanger de notre commune. Nous vous invitons à découvrir un article consacré à cette transition en douceur en page 3 de ce numéro du P'tit Pîrrot.

S O M M A I R E

Vie municipale - p2

- * Conseil municipal
- * Logement de la Poste
- * Mea Culpa
- * Patrimoine Chiroptérien
- * 14 juillet
- * S.P.A.
- * Projet d'école
- * Meuse souterraine

Vie municipale - p 3

- * Une page se tourne....
- * 120 ans des Bleus de la Saulx

Vie locale - p4

- * Voeux du maire
- * Concours de belote
- * Chasse à l'oeuf
- * Loto des Petits Pierrots
- * Agenda

Comité de rédaction :

Rédacteurs : Catherine Lieuvrain, Fabrice Petermann
Mise en page : Fabrice Petermann
Relecture : Catherine Lieuvrain, Daniel Claquin, Marc Pourrat, Fabrice Petermann.



■ Conseils Municipaux :

- Encaissement d'un remboursement de 362,38€ de l'assurance MMA suite au vandalisme de l'agence postale.

- Acquisition de la parcelle ZD46 au lieu dit «La Vigne Morin» achetée aux héritiers de la succession André Cordebard, d'une contenance de 15a 30ca pour un montant de 459€.

- Acceptation du programme ONF pour 2012 présenté en réunion de Conseil pour un investissement de 2200€ HT.

- Adhésion à la SPA de St Dizier en remplacement de la SPA de Fains les Sources pour l'année 2012.

- Vote du budget 2012 équilibré :

* Excédent reporté : 256 815,38 €

Comme suit :

- Compte en réserve : 101 694 €

- affectation excédent reporté :

155 121,38 €

Fonctionnement :

* Recettes : 457 702 €

* Dépenses : 308 743 €

Investissement :

* Recettes : 537 745 €

* Dépenses : 686 704 €

- Taxes directes locales pour l'année 2012 :

- Taxe d'habitation : 18,25%

- Taxe sur les propriétés foncières bâties : 23,74%

- Taxe sur les propriétés foncières non bâties : 35,23%

- Cotisation foncière des entreprises : 15,17%

- Encaissement d'un remboursement de 1311 € par l'assurance MMA pour les frais liés à l'exhumation de Mme Raymond Gaillemin.

- Soumission au régime forestier de la parcelle ZB67 aux «Auviot» - 1ha 79a 14ca.

- Délibération pour l'achat d'un véhicule de service «Kangoo» pour un montant de 2000€ pour la commune.

■ Logement «La Poste» :

Le logement situé dans le bâtiment de l'agence postale sera disponible à partir du 1er juillet 2012. De type F5, il comprend 1 salle de bain, 1 cuisine, 1 salle à manger, 4 chambres et 1 garage. Nous invitons les personnes intéressées à se manifester aux heures d'ouverture de la mairie.

■ Rappels :

Mairie :

Ouverture tous les mardis, jeudis et vendredis de 18h à 19h.

Horaires de L'agence postale :

Lundi : 13h30 - 16h00

Mardi : 13h30 - 16h00

Mercredi : 13h30 - 16h00

Jeudi : 13h30 - 16h00

Vendredi : 13h30 - 16h00

Samedi : 9h30 - 12h00

Nouvel horaire de levée du courrier : 10h tous les matins.

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis matins

Tri des déchets : semaines impaires sacs bleus et semaines paires sacs jaunes

Déchetterie de La Houquette :

Mercredi : 14h - 17h (hiver) & 15h - 18h (été)

Jeudi : 9h - 12h

Vendredi : 14h - 17h (hiver) & 15h

- 18h (été)

Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Dimanche : 8h30 - 12h30

■ Mea Culpa :

Je tiens à m'excuser personnellement auprès de la petite Evana Charoy et de ses parents, Céline Bronimann et Christophe Charoy, pour avoir omis par 2 fois de lui souhaiter la bienvenue après sa naissance l'année dernière le 18 février 2011, et ce, dans les 2 bulletins municipaux qui ont suivi.

Toutefois, je tiens, et cette fois-ci au nom du conseil municipal à féliciter les parents pour cet heureux évènement.

Fabrice Petermann

■ Patrimoine «chiroptérien» :

Début janvier, et sous l'égide du CPEPESC (commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères) un comptage des chauves-souris s'est déroulé dans les carrières de notre village. 6 espèces ont été recensées dont une moitié de «Petits rhinolophes», soit environ 1600 chiroptères. Rappelons que notre village est classé Natura 2000 pour une partie de sa faune.

■ 14 Juillet :

Cette année le comité des fêtes organisera les festivités du 14 juillet. Repas le midi

et le soir, jeux et concours de pétanque l'après midi, retraite aux flambeaux sont prévus. **Attention : Feu d'Artifice le soir du 14 juillet** et non pas le 13 comme habituellement au terrain de football.

■ S.P.A. :

Suite à une demande de la SPA de Fains lors d'une réunion, la Codecom de Bar le Duc, sous la présidence de Mme Nelly Jacquet, a décidé de passer le montant de la cotisation annuelle de 350€ à 700€ et ceci sans avoir évoqué le sujet avec les communes concernées. Pour ne pas subir cette décision unilatérale, nous avons rompu le contrat avec la SPA de Fains les Sources pour en signer un nouveau avec la SPA de Saint Dizier. Pour mémoire, la commune a obligation d'avoir une solution pour la gestion des problèmes liés aux animaux (animaux errants par exemple). La nouvelle cotisation s'élèvera à 250€ par an. Nous passons donc de 1,5€/habitant à 0,46€/habitant, soit une économie de 450€/an.

■ Projet d'école :

Sur invitation des maires de Brauvilliers, Juvigny et Savonnières, une réunion s'est tenue fin janvier. Dans la perspective du réaménagement territorial, il y a urgence à trouver une solution pour la création d'un regroupement d'écoles. Stainville et Aulnois ont été conviés dans cet optique. Ces derniers ont considéré et estimé que ce projet était «sans intérêt». La préservation d'une école (soit elle regroupée) ne semble pas être quelque chose d'important pour Stainville et Aulnois.

■ Meuse souterraine :

Le GERSM (Groupe d'Etudes et de Recherches Spéléologiques Meusien) vient d'éditer un livre dont une bonne moitié est consacrée à notre commune et son patrimoine. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les contacter. L'ouvrage est vendu 24€.

Contact :

GERSM

13 voie des fusillés

55000 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 00 78

email : jmggoutorbe@orange.fr

■ Une page se tourne et une nouvelle histoire débute...



Ronald Bertin

Anne Nogent

Virginie Graff

Ludovic Leroy

Une page se tourne pour Ronald Bertin à qui nous souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée.

A l'inverse, une nouvelle histoire débute pour **Virginie Graff** et **Ludovic Leroy**, qui à peine installés dans notre commune se sont déjà mis au travail afin de prendre la relève de Ronald. Nous leur souhaitons la bienvenue et plein de courage pour leur nouvelle vie.

■ Les 120 ans des Bleus de la Saulx...

A l'occasion de ses 120 ans, l'association batterie-fanfare des Bleus de la Saulx d'Haironville, organise les 23 et 24 Juin prochain un grand festival de musique dont l'invité d'honneur sera Le Fasam Orchestra du Bizet-Comines (Belgique).



Programme :

Samedi 23 juin :

20H00 : Parade dans les rues du village des Sans Pistons et du Fasam Orchestra.

21H00 : Concert des Sans Pistons et Fasam Orchestra.

22H30 : Soirée Dansante animée par Maestro Animation à la salle polyvalente.

Dimanche 24 :

10H30 : défilé dans les rues du village des 6 formation de musiques.

11H00 : Inauguration du festival à la salle polyvalente avec les officiels et restauration sur place.

14H00 : Début du Festival.

18H00 : Morceaux d'ensemble et remises des récompenses.

L'Association batterie-fanfare des Bleus de la Saulx a été créée le 16 Novembre 1892 par le maître de forges Henri GODINOT. Elle est actuellement présidée par Gaston SANCIER, et dirigée par Jacky ROUSSELOT. Elle rassemble 70 membres comprenant une troupe de majorettes. Ouverte à tous, même aux non-initiés, elle regroupe tambours, clairons, trompettes d'harmonie, trombone, cymbales, trompettes de cavalerie, cor, grosse caisse...

■ Voeux du maire :

Le 20 janvier dernier, le maire et l'ensemble du conseil municipal vous avaient convié pour la dorénavant traditionnelle cérémonie des voeux. Vous avez une fois de plus répondu présent et êtes venus nombreux. Après avoir passé le relais à Christiane Paillardin, responsable du jury pour la remise des prix des maisons fleuries, ce moment de convivialité s'est terminé autour du verre l'amitié. Occasion pour tous d'échanger sur divers sujets communaux.



■ Belote, et rebelote :

Le 10 mars dernier avait lieu un concours de belote à la salle des fêtes. Une bonne cinquantaine de joueurs se sont affrontés lors de cette soirée entièrement dédiée aux reines de coeur et autres tierces. La participation croissante présage d'un bel avenir pour ces concours de belote organisés par le comité des fêtes. Rendez-vous donc au prochain tournoi.

■ Loto des P'tits Pierrots :

Nous appelons régulièrement à une participation plus active à l'occasion des différentes manifestations organisées par l'association au bénéfice des élèves de la commune. A priori, cela porte ses fruits comme le prouve votre implication en février dernier. En effet, c'est dans une salle

bien remplie que les jeux ont commencé. Les participants ont passé une agréable soirée et par la même occasion ont contribué à soutenir financièrement l'association afin d'améliorer le quotidien de tous les écoliers. Un grand merci à tous.

■ Chasse à l'oeuf :

Pour la 2ème année consécutive, à l'occasion des fêtes de Pâques, le comité des fêtes a organisé une chasse à l'oeuf destinée aux plus petits. Une petite trentaine d'enfants se sont défoulés sur le terrain de football et ont tenté de remplir leurs paniers de chocolats de toutes sortes que les cloches avaient déposés. Un moment agréable vécu par tous, parents et enfants.



A G E N D A

9 juin : marche «La P'irrote» 4

23 juin : Fête des écoles (pensez à vous inscrire pour le barbecue de midi)

24 juin : Brocante du comité des fêtes

14 juillet : Repas le midi et soir, concours de pétanque, retraite aux flambeaux et bal.

Feu d'artifice le 14 juillet au soir

28 et 29 juillet : fête patronale (présence de fanfares)

30 septembre : Repas des anciens